



Les 3 Tours

Journal communal de Massongex-Daviaz



Jardin Taranis «Framboises d'automne»

© Jardin de Taranis

Mérite culturel
Chantal et Théo
Carthoblaz

5

**Hommages à nos
nonagénaires**

9

Passeport vacances
15^e anniversaire

19

CAHIER SPÉCIAL :
BUDGET 2025
ET CONVOCATIONS.

23-29

Sommaire

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 03

COMMUNE 04

GÉNÉRATION 60+ 09

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE 12

JEUNESSE 19

ÉNERGIE 20

CAHIER SPÉCIAL - BUDGET 2025 23

AGENDA 30

JEUX 31

Editorial

Elections, le jour d'après ...

Il est important de garder à l'esprit ce qui se joue lors des élections car le rôle des élus dépasse la gestion quotidienne. La gouvernance dont ils ont la charge transcende les individus, qui avec leurs valeurs et leurs visions, doivent anticiper et planifier l'avenir.

La prochaine génération de leaders communaux doit faire face à des défis importants, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'économie durable, de gestion financière, de numérique ou de lutte contre les inégalités sociales. Ces défis exigent des solutions innovantes pour les relever avec audace et détermination.

Les jeunes, souvent décrits comme désengagés ou désillusionnés, montrent un désir de changement. Leur approche se distingue par une capacité à s'adapter aux nouvelles technologies et une sensibilité accrue aux questions de justice sociale et environnementale. Les jeunes issus de milieux différents, de cultures variées sont conscients que les enjeux auxquels nous sommes confrontés nécessitent une approche collaborative et inclusive, un débat où chaque voix compte.

Pour qu'une prochaine génération puisse s'épanouir, il est impératif que les structures existantes soutiennent son émergence. Les instances politiques actuelles doivent offrir aux jeunes des espaces d'expression et de décision. La formation et l'accompagnement à la prise de responsabilité doivent être au cœur des préoccupations des collectivités. En investissant dans l'éducation civique et en promouvant des initiatives qui favorisent leur créativité nous pouvons ensemble transformer notre paysage politique. Il est également crucial de reconnaître et de valoriser le travail des jeunes leaders déjà actifs. Les collectivités doivent apprendre à écouter ces voix émergentes, à intégrer leurs idées dans les processus de décision.

En conclusion, nous remercions vivement celles et ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la communauté et qui laissent leur expérience en héritage aux nouveaux élus. Ces derniers, avec leur énergie et leur engagement sont des atouts précieux pour bâtir un futur prometteur.

Raymonde Schoch, conseillère communale





puisqu'aucune solution n'a encore été apportée à nos différentes préoccupations ?

Nous bénéficions de collaborateurs dévoués qui pallient le manque de ressources spécialisées en développant des stratégies les mettant quelquefois en difficulté, par le surplus d'énergie déployée et d'heures effectuées. Les membres de l'exécutif, bien conscients de leurs limites, essaient eux aussi d'assurer une disponibilité sans faille et s'investissent sans compter au service de la collectivité.

Quelques mois se sont écoulés depuis le vote consultatif du 9 juin dernier concernant le projet de fusion avec St-Maurice et Vérossaz et c'est l'occasion pour moi, de dresser un bilan de la démarche.

Si le résultat de cette consultation ne peut être qu'accepté, la réflexion ayant conduit à celle-ci mérite d'être poursuivie. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement

Les citoyens sollicitent largement les élus et les collaborateurs et reçoivent un accueil compréhensif, en bénéficiant de services de qualité. Certaines exigences légales sont en attente sur la table du Conseil, faute de temps et de moyens ! Ce n'est pas forcément visible de l'extérieur, mais ça pèse lourdement sur le moral des élus qui ont à cœur de remplir leur mission au plus près de leur conscience, en portant une

vision commune. Les démarches de recherches d'informations et d'éléments concrets pour démêler certains dossiers sont énergivores. Certaines procédures nous conduisent à un niveau ahurissant d'absurdité.

C'est donc avec beaucoup de circonspection que j'envisage la nouvelle période législative qui va s'ouvrir. Des forces nouvelles vont enrichir le Conseil en apportant leur vision pour l'avenir de notre commune, ce qui m'enthousiasme et me stimule. Nous devons unir nos forces et nos idées pour faire face aux défis qui s'annoncent.

Quant à vous, chères citoyennes, chers citoyens, je me réjouis de vous rencontrer lors des différents événements qui vont animer notre commune durant ces prochaines semaines et vous donne rendez-vous à l'assemblée primaire du lundi 9 décembre 2024, à 19h, ainsi qu'à l'apéro du Nouvel-An, le mercredi 1^{er} janvier 2025, à 11h30.

Sylviane Coquoz



Invitation

Afin de marquer le début de l'année, le Conseil communal se fait un plaisir d'inviter la population à une verrée et soupe à l'oignons devant le complexe polyvalent, le

1^{er} janvier 2025
à 11h30

En nous réjouissant de partager ce moment de convivialité, nous vous adressons nos meilleurs vœux et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Administration communale

Employés communaux

Jubilaires

Cette année, nous avons le plaisir et l'honneur de célébrer les jubilaires de notre administration communale.

Agnès Daves : 25 ans

Céline Morisod : 10 ans

Raphaël Ravier : 10 ans

Ces collaborateurs et collaboratrices, par leur engagement, leur rigueur et leur fidélité, ont contribué à la qualité des services publics et au bon fonctionnement de notre commune.

Leur présence constante et leur dévouement au fil des ans sont une véritable source de fierté pour notre administration. Que ce soit dans les services administratifs ou aux

travaux publics, chaque jubilaire a joué un rôle clé dans le développement et l'épanouissement de notre collectivité.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos jubilaires pour leur professionnalisme et leur implication inébranlable. Votre travail quotidien est essentiel au bon déroulement des activités de la commune et votre contribution mérite une reconnaissance toute particulière.

Au nom du Conseil communal, nous vous adressons nos félicitations les plus sincères et vous souhaitons encore de belles années au sein de notre administration.

Merci pour votre engagement et votre précieuse collaboration !



Welcome

Nous souhaitons la bienvenue à **Célia Bouillet** qui a commencé son activité au sein de l'administration le 2 août 2024 et espérons que cette nouvelle aventure professionnelle lui permettra de découvrir de nombreuses opportunités d'apprentissage et d'enrichir ses compétences.

Good luck

Nos remerciements et meilleurs vœux accompagnent **Lorédana Roduit** pour la suite de son parcours personnel et professionnel.



Mérite culturel

Chers Chantal et Théo Carthoblaz,

Nous tenons à vous féliciter chaleureusement pour l'attribution par le Conseil communal du Mérite culturel, un honneur amplement mérité.

Chantal, votre engagement pour l'épicerie solidaire a créé des liens précieux au sein de notre communauté. Théo, votre passion pour le jardin Taranis a su rassembler et animer notre village. Sans oublier l'organisation du Noël Ensemble.

Votre dévouement à la solidarité et à l'intégration inspire chacun d'entre nous. Un grand MERCI pour tout ce que vous accomplissez !

*Avec admiration et reconnaissance
Le conseil communal*



« Rêve d'Humanitude » : une œuvre porteuse d'espoir

Vernissage du 30.08.2024 avec l'artiste

Installée cet été dans les jardins de La Maison, la sculpture « Rêve d'Humanitude », réalisée par l'artiste Georges Morisod, ne passe pas inaperçue. Cette sphère composée de 129 mains entrelacées est bien plus qu'une œuvre d'art : elle est un symbole fort d'unité et de respect entre les êtres humains.

Inspirée par la pensée humaniste d'Albert Jacquard, cette création reflète l'aspiration à une humanité unie, malgré nos différences. Offerte par Georges Morisod à la commune de Massongex, l'œuvre a trouvé sa place à la Maison grâce à une démarche collective. « *Nous pensions qu'elle ne pouvait qu'aller dans ce lieu vu ce qu'elle représente* », explique le conseil.

À la Maison, ce message résonne particulièrement. Loin d'être une utopie, l'humanitude y est une valeur vivante et partagée, portée au quotidien par les bénévoles et les professionnels qui accompagnent les enfants sur le chemin de la guérison. Cette sculpture leur rend hommage, tout en incarnant un espoir universel : celui d'un avenir plus juste.

Dans un monde marqué par les crises et les injustices, cette œuvre rappelle l'importance de croire en un idéal et de continuer à tendre la main. Elle adresse un message de gratitude à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à ce rêve d'humanité.

*Jennifer Cettou,
conseillère communale*

Curieux de la découvrir ? Venez vous promener vers la Maison de Terre des hommes lors de la soirée du calendrier de l'Avent des vins chauds le 6.12.24. Ou durant l'année en vous promenant.



Georges Morisod

Manifestations

Fête-Dieu

Le groupe des militaires de la Fête-Dieu a comme d'habitude accompagné le cortège de la manifestation religieuse. Ils ont aussi rendu hommage à Alexandre Veuthey pour son dernier défilé en tant que commandant de la parade.



Fête de l'école

Lors de la fête de la fin des écoles du 21 juin les classes de Massongex ont rendu un hommage chaleureux par leurs chants et leurs vœux à Mesdames Léonie Barman et Carmen Daves qui ont pris une retraite bien méritée. Tout nos remerciements vont à ces enseignantes pour leurs nombreuses années de services.



Halloween

La fête bat son plein au Central entre sourires et grimaces effrayantes jusque tard dans la nuit noire !

Un grand MERCI à la commission « manifestations et culture » pour son investissement à l'organisation des différents événements tout au long de l'année et qui permet de faire vivre le village.

MobiChablais

Changement d'horaire des transports publics, optimisation dès le 15 décembre 2024

Les CFF réorganisent la majeure partie de leur offre en Suisse romande, entraînant une amélioration des connexions pour les gares d'Aigle, Bex et St-Maurice.

Les Transports Publics du Chablais profitent de cette occasion pour optimiser leur réseau MobiChablais ainsi que les lignes de bus et de trains régionaux, tout en s'appuyant sur les retours d'expériences. Ces nouveautés offriront aux voyageurs une mobilité en transport public plus fluide et attrayante.

L'offre MobiChablais accordera désormais une priorité aux correspondances avec les trains dans les gares d'Aigle, Bex, Monthey et Ollon. Pour une meilleure lisibilité

et fiabilité, le service restera à la demande sur certaines lignes dès 20h45 et le dimanche. En dehors de ces plages horaires, les bus circuleront à horaires fixes et sur des lignes prédéfinies, supprimant la nécessité de demander un passage.

Les bus 110 et 107 de MobiChablais s'arrêteront aux arrêts Massongex-gare et route du Chablais. Le bus 110 desservira nouvellement le centre sportif des Verney et le site chimique de Monthey, il offrira des correspondances depuis Massongex aux gares de Bex et de Monthey. Les arrêts Grand-Clos et Eglise seront supprimés au profit de la rapidité des trajets et de meilleures correspondances aux extrémités des lignes.

Enfin au niveau tarification, le système Mobilis couvrira également le trajet en train entre Massongex et St-Maurice avec une zone supplémentaire. Les tarifs sur les applications et les automates sont automatiquement adaptés.

Pour connaître vos nouveaux horaires, rendez-vous sur le site des TPC www.tpc.ch, ou via les applications TPC Mobile et CFF.

Le personnel de la gare TPC d'Aigle se tient également à votre disposition.

Les TPC

Changement d'horaire Bureau communal de Massongex

Permanence téléphonique

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 / 13h30 - 15h00
Mercredi : fermé

Guichet

Lundi : 15h00 - 18h00
Mardi et jeudi : 15h00 - 17h00
Mercredi : fermé | Vendredi : 9h00 - 11h00

**En cas d'empêchement durant ces horaires,
vous pouvez prendre un rendez-vous :**

024 471 37 12 - info@massongex.ch

Points de rencontre d'urgence (PRU)

Dans l'éventualité où notre commune serait touchée par une catastrophe ou une situation d'urgence du type séisme ou blackout, la mise en place de points de rencontre d'urgence (PRU) a été préconisée par les autorités fédérales et cantonales.

Avec au moins un PRU par commune, la population valaisanne devrait pouvoir compter sur 250 PRU. Ils ont pour objectif de servir de points relais afin de :

- Fournir les informations importantes
- Assister les personnes qui s'y présentent (médical de base, technique...)

- Faire le lien avec les centrales d'urgence (117/118/144)
- Accueillir les personnes en mesure de fournir de l'aide.

A Massongex, le PRU est situé à la salle polyvalente (route du Chablais 10). Son ouverture n'interviendrait qu'en cas de catastrophe et serait annoncée par la commune via le canal le plus approprié en fonction de la situation.

Les habitants de Daviaz peuvent se rendre soit au PRU de Massongex, soit à celui de Vérossaz, situé au local du feu (route de la Forêt 28).

Pour plus d'informations:

Recensement national des PRU :

▶ pointrencontreurgence.ch

Consignes en de comportement en cas de catastrophe :

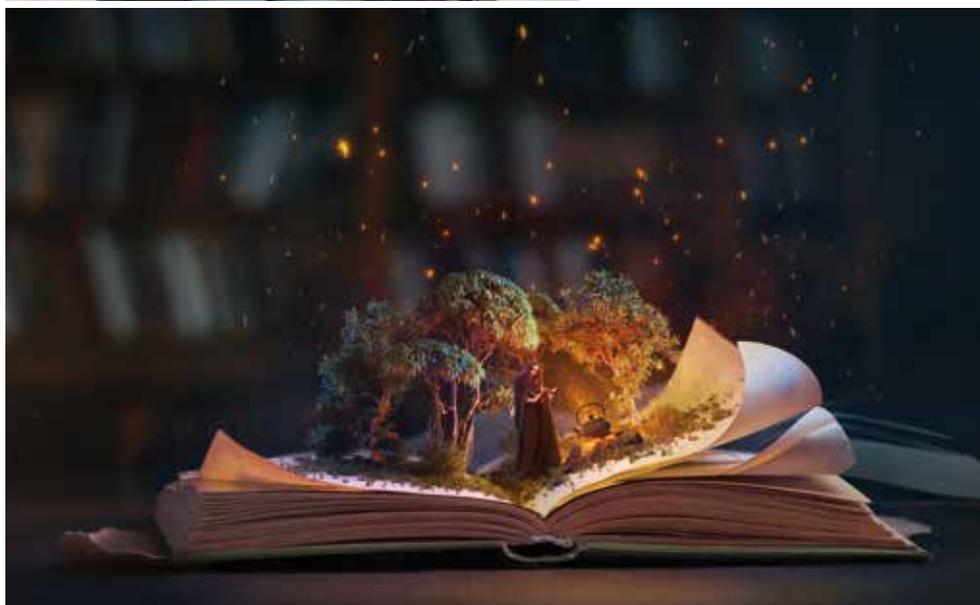
▶ vs.ch/web/sscm/documentation

Application nationale d'alerte :

▶ alert.swiss



La bibliothèque a déménagé au 1^{er} étage, salle 13 du complexe polyvalent.



MERCREDI DU CONTE

Chaque 3^e mercredi du mois, un conte vous est proposé de 16h30 - 17h00

Vous êtes intéressé(e)s, à lire, à conter, à raconter ou à accompagner un enfant ?

Inscrivez-vous auprès de Peggy au 077 483 06 94


BIBLIOTHÈQUE
DE MASSONGEX

Hommages à nos nonagénaires



Mme Daniela Simonetto (Sebastiani) est née le 12 juin 1934 à Udine, capitale du Frioul où elle a fait ses classes et aidé ses parents aux travaux de la campagne.

A vingt ans en 1954, elle émigre sur les conseils de sa sœur Dorina, de huit ans son aînée, déjà établie en Suisse. Daniela arrive ainsi à Gletsch et commence à travailler comme femme de ménage durant une saison dans un



Mme Anne-Marie Barman (Barman), dite Anne, est née à Vers-Chez-Combes le 29 juin 1934. Elle est la dernière d'une fratrie de 8 enfants, 5 filles et 3 garçons.

Elle effectue son école primaire à Daviaz puis l'école ménagère à Saint-Maurice. En âge de travailler, elle aide à la campagne, devient aide-ménagère à Monthey et fait les saisons d'été aux Marécottes. Le 16 octobre 1954, elle se marie avec Albert Barman à la chapelle de Daviaz (... même pas besoin de changer de nom de famille !).

hôtel au pied du glacier du Rhône. Puis, elle part pour Bâle pour la même société.

C'est là qu'elle rencontre Elio, son futur mari. Elio venait de Belgique, immigré comme elle et employé dans les mines de charbon. Ils ont travaillé dans ce même hôtel jusqu'à leur déplacement à St-Maurice où ils se sont mariés en 1956, à l'église St-Sigismond. Elio œuvrait en tant que chauffeur-livreur tandis que Daniela était aide-soignante à la Clinique St-Amé, où les Sœurs hospitalières ont été d'une grande aide pour la famille. Daniela et Elio ont eu deux garçons qui leur ont donné à leur tour quatre petits-enfants. Leur vie s'est poursuivie à Massongex, où ils achetèrent un appartement en 1984, à la Résidence La Caille.

Dans ses temps libres, Daniela aime lire, jardiner et s'occuper de petits animaux. Elle continue de se rendre au boulot à vélo. Comme dit son fils :

Après deux ans passés à Vérossaz, la famille descend à Massongex durant le glacial hiver 1956. La Poya était vive glace !

En 1962, ils entreprennent la construction de leur maison. En plus du travail d'Albert à la Ciba, leur jardin devient source de revenus avec la vente de haricots, de fraises et de salades. A côté, il y a la cueillette des pommes, du tabac chez Anselme, et aussi les vendanges. De leur union sont nées 3 filles qui leur donneront à leur tour 5 petits-enfants et une arrière-petite-fille. Elle a eu la douleur de perdre son mari en 1995 et un petit-fils à l'âge de 20 ans.

Très active et engagée dans les sociétés locales elle a été membre fondatrice de la gym La Poya dont elle a tenu la présidence pendant 25 ans, et aussi membre fondatrice des Samaritains. Elle a chanté pendant 30 ans au chœur mixte.

« Ma mère est une femme serviable, gentille et joyeuse, mais stricte sur les principes. Sociable mais pas engagée autre que pour son travail, elle a formé avec son mari une famille ouverte, bien intégrée dans le village. Chaque année, ils ont rendu visite à la famille en Italie dont tous les membres, sauf eux, sont depuis de retour au pays ».

Jusqu'à sa retraite Daniela occupera d'autres postes tant au décolletage à St Maurice que chez Manor à Monthey où elle fut vivement remerciée pour ses 15 ans d'activités. En 2012, elle a eu le chagrin de perdre son mari.

Chère Daniela, nous vous félicitons pour toutes ces années de dur labeur. Nos chaleureuses pensées vous accompagnent pour la décennie qui s'ouvre devant vous tout en vous souhaitant de la douceur de vivre en bonne santé au Foyer St-Jacques.

*Raymonde Schoch,
conseillère communale*

Souriante et pleine d'entrain, Anne est quelqu'un qui s'entend bien avec toutes les générations. Pour les apéros, elle ne refus pas un verre de blanc tant qu'il ne lui monte pas au chapeau. On se réunit souvent chez elle pour les grandes occasions ou tout simplement pour partager un moment en famille. Même les invités de dernière minute sont les bienvenus. Sa porte est toujours ouverte.

Très bonne pâtissière, ses gâteaux sont connus loin à la ronde. Sa culture générale est souvent mise à contribution. Le scrabble et les mots croisés n'ont plus de secrets pour elle. Elle est toujours partante pour de nouvelles aventures : les marchés de Noël, le carnaval, sans oublier les parties de rami endiablées plusieurs fois par semaine. Elle a un courage incroyable et une très grande tolérance. Nous sommes fiers d'elle.

Sa famille.

Club des Aînés Massongex-Daviaz

Mercredi 23 octobre

Promenade de 35 membres des Aînés de Massongex-Daviaz avec un car « Evasion » :

- Le matin balade dans le village de Sembrancher avec visite du Musée des Objets anciens.
- À midi brisolée avec produits du terroir au restaurant Le Coucou à Saxon.
- L'après-midi à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny, exposition Cézanne-Renoir, tout sur les aventures de Tintin et collection de vieilles voitures. Sans oublier la buvette dans les jardins.

Superbe journée de partages et de découvertes.

La liste de nos activités est au tableau d'affichage de la maison de commune et à celui de la salle polyvalente, à la caisse du magasin Edelweiss et sur massongex.ch.

Charly Maumary



Restaurant Le Coucou à Saxon

Pass'Seniors

Mercredi 5 juin 2024

Cette sortie a commencé par un gros coup de chaud ! On n'en dira pas plus... Ensuite tout le monde s'est retrouvé au Trapgame de Martigny « Les Chevaliers d'Octodure »... Que de rires à résoudre les énigmes ! Et c'est après un succulent repas que les participants sont allés à pieds prendre un pousse-café bien mérité à la distillerie Morand.

Commission des Affaires sociales

Devant la distillerie Morand à Martigny



Sortie des Aînés

Mercredi 11 septembre

Ce fût une longue journée à travers le canton de Vaud, à commencer par une première visite du Moulin de Sévery, où la passion des goûts, des saveurs et des senteurs de toutes sortes se mêlent à une mécanique intéressante et très bien « huilée ».

La suite du programme nous a amenés au restaurant des Cluds pour un repas de filets mignons gargantuesques autant que délicieux. Et pour finir en beauté c'était l'arrêt au Musée d'art CIMA à Sainte-Croix, le pays des rêves mécaniques et des automates à musique.

Encore une journée de partages fort sympathique.
Merci aux organisatrices.



Robert Loretan veut tout essayer

L'arrivé des Aînés à 19h00 à Massongex



AMC La Poya

Salut les Motards,

Vous avez déjà eu l'occasion de faire connaissance avec notre club lors de diverses manifestations. Rallye, fête des champions, etc...

Cette année marquait le 20^e anniversaire de la Fusion des deux clubs Massongex et Vérossaz. Habituellement le comité nous concoctait un Rallye Family avec un road-book agrémenté de photos et de flèches dans tous les sens qui nous baladait dans la région avant de se retrouver autour d'une bonne broche.

Pour fêter dignement ces 20 ans, Jean-Louis, notre ancien secrétaire voulait rendre cette sortie plus attractive et plus participative. Ce ne sont pas moins de 31 équipages (23 motos et autos) qui se sont retrouvés au stand de tir de Vérolliez de bon matin où nous attendaient café et croissants.

Nous étions tous impatients de découvrir cette nouvelle version « électronique » que chaque équipe a téléchargée sur son téléphone. Un indice nous était donné ensuite c'était à nous d'en déduire où se trouvait le poste. Si nos réflexions étaient correctes une question était déblocquée dès que nous arrivions dans le bon périmètre. Et ainsi de suite chaque indice nous emmenait vers une nouvelle destination et de nouvelles questions. Après avoir trouvé un bel hibou nous nous sommes mis à la recherche d'une anamorphose.

La plupart d'entre-nous avait déjà vu cette peinture sans savoir en quoi cela consistait. Nous nous sommes baladés de Vérolliez au Bois-noir puis à St-Maurice. Puis le bar de la Mine à Bex nous mettait sur la piste des Mines de Sel du Bouillet avant d'attaquer les lacets pour monter jusqu'à Villars.

De là nous avons poursuivi en direction du Col de la Croix avant de redescendre sur les Diablerets et remonter jusqu'à Leysin pour trouver la Fontaine aux trois ruisseaux et le n° du bob pour une question subsidiaire. Nous ne l'avons pas testé en live mais avons continué notre chemin à travers les vignes jusqu'au château d'Aigle ou ce n'était pas facile pour tout le monde de marché avec des bottes de moto sur les petits pavés.

Après ce grand détour en Vaudoisie nous avons retraversé le Rhône pour retrouver notre beau Valais. Nous avons pu admirer le vieux pont en bois de Monthey avant de rattaquer une petite montée jusqu'à Morgins où il nous a fallu s'armer de patience pour compter tous les personnages sur le globe et toutes les cloches du Carillon. Nous avons enfin terminé notre boucle d'une centaine de kilomètres en passant à travers les forêts et les coteaux pour enfin atteindre notre destination finale au Stade de Foot de Vérossaz.

Un bel endroit niché au fond du valon où nous attendait le groupe Side One pour un sympathique concert de reprises des années 70 à 90. (Toute notre jeunesse). Des jeux divers ainsi que le terrain de pétanque nous ont permis de patienter le temps que

tous les équipages arrivent à bon port.

Pendant ce temps tout le grill était rempli de broches qui nous mettaient l'eau à la bouche. Bien entendu nous avons pu les déguster accompagnées de riz avec une sauce aux champignons et de salades. Encore merci à notre président cuisinier pour l'occasion.

Enfin le moment tant attendu des résultats est arrivé. Un classement pour les motos et un pour les autos. De magnifiques prix (casques, bons divers, plaquette souvenir, ...) ont récompensés les meilleurs.

La fête était belle un grand bravo et un grand merci aux organisateurs et vivement la prochaine...

V.H. la poya



Ecole de musique Massongex

Un 50^e camp de musique, ça se fête !

Cette année marque une étape importante pour le camp de musique des fanfares de Massongex, Collombey et Vionnaz. Nous avons célébré le 50^e avec un événement mémorable.

À cette occasion, les anciens directeurs, organisateurs et aides de cuisine, ayant contribué à la réussite du camp au fil des ans, ont été invités à

partager un moment convivial lors du dernier soir du camp autour d'une délicieuse paëlla au chalet Jolimont, à Champéry.

Le camp, qui rassemble chaque année de jeunes musiciens pour une semaine de pratique intensive et de camaraderie, continue d'incarner les valeurs de tradition, de partage et de passion musicale.

Les dates pour l'édition 2025 sont déjà fixées : le camp aura lieu du 2 au 8 août 2025. Pour les inscriptions et renseignements supplémentaires, rendez-vous sur le site officiel :

www.ecolemusiquemassongex.ch.

Une belle aventure musicale qui se poursuit, génération après génération !



Découvrez le Club d'Escalade de Massongex

Des lundis soir sympas pour les enfants !

Un groupe d'adultes au printemps !

Vous cherchez une activité ludique, sportive et accessible à toute la famille ? Le Club d'Escalade de Massongex vous ouvre ses portes pour des moments de plaisir et de défis ! Le groupe des enfants se retrouve chaque lundi soir pour un entraînement ludique et progressif. Au printemps, nous projetons de démarrer les entraînements avec le groupe des adultes ! Que vous soyez novices ou grimpeurs confirmés, nous avons tout ce qu'il faut pour vous faire passer un bon moment.

L'escalade en falaise

Les entraînements du Club d'Escalade de Massongex se déroulent le plus possible en falaise, sur des sites d'escalade naturels. Ils sont synonymes de convivialité et d'aventure. C'est l'occasion parfaite pour se retrouver entre amis, partager une passion ou découvrir l'escalade dans une ambiance détendue. Peu importe votre niveau, nos membres et nos coachs sont là pour vous encourager et vous accompagner à chaque étape de votre progression. Tout ça dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante !



Jouer... et prendre confiance en même temps

Une approche sécurisée pour les enfants, par tous les temps

Les plus jeunes aussi peuvent s'amuser ! Grâce aux falaises adaptées à l'escalade des enfants et à nos deux guides expérimentés, les enfants bénéficient d'une initiation à l'escalade avec un maximum de confiance et de sécurité.

Encadrement de qualité

Notre équipe est composée d'un comité et de deux coachs et guides passionnés, ayant une vaste expérience en escalade. Tous deux brevetés guides de montagne, mais aussi professeurs d'escalade, experts Jeunesse et Sport... et encore un brevet fédéral d'entraîneur Swiss Olympic en poche pour l'un deux... leur savoir-faire permet d'offrir un encadrement professionnel, tout en créant une ambiance conviviale. Que ce soit pour découvrir les bases de la grimpe, ou pour perfectionner vos techniques,



Escalade en falaise, adapté aux enfants

Questions + inscriptions :

✉ escalade1869@gmail.com

Nous suivre:

f [escalademassongex](https://www.facebook.com/escalademassongex)

vous serez entre de bonnes mains. Avec leur approche pédagogique, vous progressez à votre rythme tout en prenant plaisir à grimper.

À très vite sur les falaises de Massongex !



Gâteau fait maison pour reprendre des forces



Parcours ludique associé à l'escalade

FSG La Loënaz

Nouveau cours

Nouvelle monitrice à Massongex pour la FSG La Loënaz : Sonia apporte énergie et fun au cours de « Fit and Fun » !

Massongex, préparez-vous à bouger ! Chaque jeudi soir de 20h à 21h à la salle polyvalente, un vent de dynamisme souffle sur la commune. Sonia, la nouvelle monitrice, vous propose le cours de Fit and Fun.

Avec sa bonne humeur, Sonia ne se contente pas de donner un simple cours de fitness. Elle mélange exercices physiques, cardio, steps, ateliers de renforcement, musique entraînante et une bonne dose de fun pour vous offrir une expérience à la fois sportive et conviviale. Que vous soyez débutants ou habitués des salles de sport, son objectif est simple : vous faire bouger tout en prenant du plaisir !

Le « Fit and Fun » est le rendez-vous idéal pour ceux qui cherchent à se remettre en forme dans une ambiance détendue. Que vous souhaitiez améliorer votre endurance, tonifier votre corps, ou simplement décompresser après une longue journée, Sonia saura adapter ses séances à tous les niveaux et vous faire oublier l'effort grâce à son enthousiasme.

Première séance gratuite ! N'hésitez plus et venez essayer ce cours unique. Seul, entre amis ou en famille, vous êtes les bienvenus pour tester l'énergie communicative de Sonia le jeudi à 20h. Préparez vos baskets et rejoignez-nous.

Vous ne regretterez pas cette heure de pure énergie et de bonne humeur !

Infos pratiques :

- **Quand ?** Chaque jeudi de 20h à 21h
- **Où ?** Salle polyvalente de Massongex
- **Monitrice ?** Sonia, dynamique et passionnée
- **Première séance d'essai gratuite !**

Ne manquez pas cette occasion de joindre l'utile à l'agréable et venez découvrir une nouvelle façon de vous entraîner tout en vous amusant !

La FSG la Loënaz se réjouit de vous accueillir pour partager un verre de vin chaud devant la salle polyvalente le 14 décembre.

Tous Ensemble

Beau temps pour les grenouilles ce samedi 15 juin pour découvrir et imaginer le village d'autrefois.

18 renailles sous leur parapluie ont participé à une déambulation de 2 heures proposée pour découvrir le village d'autrefois. De la cour de l'ancienne école et ses 3 classes dirigées par un régent et 2 institutrices religieuses, en passant par l'église et les œuvres de Yoki, sur le parvis où résonne encore la voix des criées publiques du dimanche au sortir de la messe, à la boulangerie épicerie, actuellement salon de coiffure, aux cafés industriel et châillon et leurs jeux de quilles, du lavoir public de la Loënaz jusque sur la place Tarnaia, de la coopérative et de sa laiterie, à la place où se tenait le magnin (ré-tameur) et les cardeurs de matelas,

de la fontaine qui servait d'abreuvoir aux étables qui en étaient dépourvus aux portions de jardins et les champs de fraises et d'haricots, du congélateur collectif, elles se sont retrouvées dans un village au début des années 1960.

Par les explications données et les photos d'époque, elles ont pu mesurer l'accélération du temps et les changements sociaux de notre petite bourgade qui est passée, l'espace d'une vie, d'un petit village d'ouvriers et paysans, certes vivants dans un contexte socio culturel très contrôlé à des quartiers banlieues post covid...

Un apéro dans l'aula du complexe polyvalent a clôturé cette manifestation chaleureuse et conviviale.



Régis Barman

Altitrail de Chalin



L'événement sportif incontournable automnal

Le dimanche 6 octobre, la journée sportive de Valerette Altiski a accueilli plus de 100 sportifs (ves) au départ de Massongex pour le défi de relier le refuge de Chalin sis à 2'595 m.

Encore de beaux moments de convivialité partagés et vécus entre Massongex Les Jeurs, la Pointe de Valerette et Tête de Chalin.

Du côté de la Pointe de Valerette, à 2'059 m... 55 jeunes et enfants ont été confrontés au désormais **traditionnel et incontournable Défi du Cervelas du Ski-Club Cime de l'Est**.

Pour cette 17^e édition la fameuse raclette offerte aux participants et bénévoles s'est déroulée à Massongex.

Si notre Ski-Club fête cette année ses 35 ans d'activités, l'année sportive aura été intense sur la pointe de Valerette, avec la 26^{ème} édition de Valerette Altiski de janvier dernier et l'altitrail de Chalin.

Nous profitons encore de remercier nos parrains, partenaires, les entreprises locales et la Commune de Massongex qui nous soutiennent lors de toutes nos activités sportives, ainsi que tous nos fidèles bénévoles.

Bel hiver à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

*CO Valerette Altiski
Jean-Pierre Sierro*



Bénévoles au refuge de Chalin



Crête du Dardeu



Ascension de l'Arête de Valère



Enfants du défi du Cervelas

Amicale de Valerette



Si l'Altitrail de Chalin vivait sa 17^e édition dans le même esprit qu'à son origine, le début de l'automne était aussi rythmé par les journées d'entretien et coupes des vernes sur la Pointe de Valerette.

Au bilan pour cette année 2024, 20 bénévoles pour 2 journées avec plus de 100 heures de labeurs au-dessus du Chalet de Valerette.

On ne peut parler de Valerette sans évoquer le refuge qui fait le bonheur et accueille les randonneurs depuis 2015, et qui est un but de promenade apprécié.

En septembre 2025, nous fêterons sur l'Alpe les 10 ans de la pose du refuge de Valerette, avec notamment la pose d'une barrière panoramique.



Bénévoles coupes de vernes

Cession souvenir

« Il y a 10 ans, la base de l'ancien refuge et des environs avait été nettoyée, les déchets évacués, et un gabarit mis en place pour une optimisation du refuge par rapport au rocher.

Le bétonnage des semelles de fondations, avec la mise en place de la structure métallique, s'est déroulé dans d'excellentes conditions à la fin octobre 2014, par un été indien exceptionnel.

Ces travaux marquaient le terme de la 1^{re} étape des travaux sur le site. À cette date, plus de 250 heures de travail sur la pointe de Valerette avaient été effectuées de manière bénévole par les membres de notre association. La suite des travaux se



Coffrage des semelles



Bétonnage des semelles

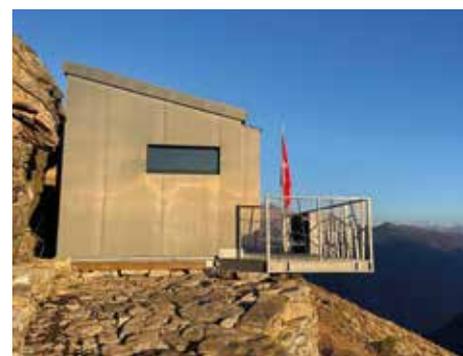
passera en atelier avec la fabrication du refuge pendant la période hivernale pour son hélipontage en plusieurs éléments préfabriqués en septembre 2015. »

Merci à tous les bénévoles et personnes qui s'engagent avec fidélité et passion dans toutes les activités liées à la pointe de Valerette.

Maintenant, il peut neiger sur notre pointe de Valerette.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous

CO Amicale de Valerette
Jean-Pierre Sierro



Refuge de Valerette



Pose de la structure métallique



Bénévoles 2014

SC Cime de l'Est

30 ans du local du ski club



En 1994, le ski club a pu reprendre les murs de cet ancien abattoir placé en bordure du Rhône. Une année de travaux menés par Jean-Pierre Sierro et son équipe ont permis de rénover cette bâtisse avec très peu de moyens, mais beaucoup d'engagement.



En cette année 2024, nous souhaitons faire un clin d'œil à tous ces bénévoles qui ont œuvré dans le cadre de cette rénovation et également toutes les personnes qui les ont soutenus en offrant le café, le repas ou un apéro lors des travaux.



Ce local poursuit toujours ses objectifs, héberger les séances du comité, un lieu de rassemblement avant et après les sorties et absorber les rires et anecdotes sans jamais les divulguer.

Une 36^e saison dans les starting-blocks

Nous avons attaqué cette 36^e saison avec notre traditionnelle sortie famille du 15 août, 42 personnes ont enfilé leurs chaussures de marche pour arpenter les pentes d'Ovronnaz après avoir emprunté le télésiège des Jorasses. Très belle découverte de la cabane du col de Fenestral.

Les OJ ont pu également découvrir ou redécouvrir le magnifique site d'accrobranche à Aigle qui les a fait voyager dans les cimes des arbres au travers de parcours aussi acrobatiques les uns que les autres.

Notre programme se poursuit avec le camp de ski qui se tiendra du 26 au 29 décembre 2024 et les cinq sorties glisse pour les OJ.

Les juniors pourront par ailleurs profiter d'une saison riche en sorties et un camp leur sera dédié.

Les familles auront leurs trois sorties et le concours interne ouvert à tous les membres. Une saison qu'on espère enneigée pour notre plus grand bonheur et celui de nos membres.

J'en profite pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et vive la glisse !

Julien Richard



Passeport vacances

15^e anniversaire

Eh oui ! Déjà 15 ans que le passeport vacances existe dans la commune de Massongex. Les jeunes de Vérossaz ont rejoint l'aventure en 2016.

Un grand MERCI aux 9 responsables de groupe, à tous les accompagnants et aux 108 enfants qui ont pu vivre 3 journées de découvertes en tous genres.

Prochaine édition les 22, 23 et 24 juillet 2025



Noémie Maret prend le relais ! Carole Loretan la remercie et souhaite tout le meilleur pour les éditions à venir.

NOUS PROFITONS DE L'OCCASION POUR DIRE UN GRAND MERCI À CAROLE POUR SON INVESTISSEMENT POUR LE PASSEPORT VACANCES.



Jeudi 25 juillet, mission trappeur et hot dog au couvert du Bois-Noir à St-Maurice

Ayant à cœur de proposer aux enfants des communes de Massongex et Verossaz un choix d'activités ludiques, diversifiées et de qualités nous avons besoin de l'aide de chacune et chacun d'entre vous pour organiser, encadrer ou accompagner les groupes d'enfants.

Des questions? Envie de participer et de nous soutenir ?

Envie d'organiser une activité ? Appelez, Noémie Maret au 078 617 91 46.

Par avance merci.

Le comité



Pass'Ados 23, 24 et 25 juillet

Un tout grand merci aux membres de la commission des Affaires sociales pour l'organisation et l'accompagnement des activités des 3 jours du Pass'Ados !

Les ados au tir à l'arc
au couvert du Bochet

Energie

Nouvelle loi cantonale sur l'énergie : à quoi s'attendre ?

Le 1^{er} janvier 2025, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LcEne) entrera en vigueur en Valais.

Adoptée par le Grand Conseil valaisan, cette loi et son ordonnance s'inscrivent dans la stratégie énergétique 2050 de la Suisse, visant à réduire les émissions de CO₂ et à promouvoir les énergies renouvelables. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement pour les habitants du canton ?

Tout d'abord, les nouvelles constructions, dont les permis seront délivrés dès janvier 2025, devront respecter des règles soutenant les efforts de la Confédération et du Canton en matière d'énergies. Les chauffages fonctionnant aux énergies fossiles, comme le mazout ou le gaz, ne seront plus autorisés.

En Valais, les alternatives renouvelables sont nombreuses : pompes à chaleur, panneaux solaires thermiques, chauffage à bois, ou encore le chauffage à distance. De plus, ces bâtiments produiront une partie de leur électricité, par exemple grâce à des panneaux photovoltaïques, un investissement qui permet de réduire les factures d'énergies à long terme.

Cette règle s'appliquera aussi dans certains cas de rénovation et d'agrandissements des bâtiments existants.

La loi va également imposer le remplacement progressif des systèmes de chauffage électriques centralisés et des chauffe-eau électriques très énergivores, avec un délai de 15 ans pour s'adapter.

Certaines exceptions sont prévues, mais l'objectif est clair : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, également par une meilleure isolation, afin de réduire les besoins en chauffage en hiver tout en gardant un intérieur frais durant l'été.

Les pictogrammes récapitulent les changements notables et indiquent les articles dédiés de la nouvelle loi. Dans cette dernière, vous trouverez également certaines dérogations prévues.

Bien sûr, ces changements ont un coût. Toutefois, le canton et la commune de Massongex proposent des aides financières intéressantes pour soutenir les rénovations et les investissements favorisant l'efficacité énergétique. Au niveau can-

tonal, celles-ci sont garanties au moins jusqu'en 2030.

Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions, notamment pour le remplacement d'un système de chauffage ou l'amélioration de l'isolation de leur bâtiment, investissements qui peuvent être défiscalisés (voir *Les 3 Tours n°80, juin 2024*).

À long terme, ces investissements se traduisent par d'importantes économies d'énergies, augmentant la valeur des biens immobiliers tout en engendrant une potentielle baisse des charges pour les locataires et une augmentation du confort du logement.

En résumé, cette loi vise une réduction des consommations, une plus grande efficacité énergétique et un recours accru aux énergies renouvelables. Le canton et les communes, avec leurs programmes de subventions, soulignent l'importance d'un effort collectif pour un avenir énergétique durable.

Quel est l'effet de cette nouvelle loi sur vos biens immobiliers ?

Notre équipe met son expertise à votre disposition, analyse votre situation et vous oriente vers les mesures les plus pertinentes.

024 475 76 74 • durabilite@monthey-energies.ch



2025

Fin des chauffages à énergies fossiles dans le neuf et certaines rénovations (art. 27 à 30)



2025

Panneaux photovoltaïques obligatoires dans le neuf et certaines rénovations (art. 33)



2035

Éléments de conditionnement de commande à distance pour le chauffage (art. 36 à 37)



2040

Fin des chauffe-eau entièrement électriques dans les bâtiments d'habitation (art. 41)



2040

Fin des chauffages électriques centralisés à résistance (art. 39 à 40)



2050

Panneaux photovoltaïques obligatoires pour les bâtiments >500m² (art. 43)

Chauffer mon logement sans réchauffer la planète

L'hiver arrive et il est temps de ralentir son chauffage. Mais comment rester au chaud tout en limitant son impact sur la planète et sa facture énergétique ? Nous vous donnons quelques astuces :

1. Entretien son chauffage

- Vérifiez que les services d'entretien sur votre système de chauffage ont été faits.
- Pensez à purger vos radiateurs pour évacuer l'air qui peut nuire à leur efficacité.
- Contrôlez les amenées d'air autour de votre pompe à chaleur ou votre chaudière, afin qu'elles ne soient pas obstruées (feuilles, débris, etc.)

2. Régler correctement la température

- Réglez correctement vos vannes thermostatiques pour chauffer de manière optimale. Baisser la température d'un degré peut permettre jusqu'à 7 % d'économie d'énergie.
- Faites régler la courbe de chauffe si la température intérieure varie anormalement.

3. Aérer correctement

- Aérez 2 à 3 fois par jour pendant 5 à 10 minutes en ouvrant largement au moins deux fenêtres, plutôt que de laisser une fenêtre en imposte, ce qui gaspille beaucoup d'énergie.

4. Régler l'eau chaude

- Réglez votre chauffe-eau à 55-60°C pour économiser de l'énergie tout en évitant la prolifération de bactéries. En cas d'absence prolongée, coupez votre chauffe-eau.

En suivant ces conseils, vous passerez un hiver confortable sans faire grimper votre facture ni nuire à l'environnement.

Daphné Roh,
déléguée à l'énergie

Ces rencontres se déroulent au bâtiment SOLUNA, de 9h00 à 11h00

Prix CHF 15.-
Petit déjeuner compris

Inscription indispensable au plus tard le mercredi midi avant la conférence, auprès de Jeanine Ferrari au 078/ 681.42.68 ou jef.ferrari@netplus.ch

Ces conférences sont organisées avec le soutien de Soluna, Service Jeunesse de la Ville de Monthey

Infos
www.solunamonthey.ch

SOLUNA ★

P'tit Déj'

SOLUNA
Service Jeunesse
Av. de la Plantaud 48
1870 Monthey

Conférences
2024 – 2025

 
p'tit déj' conférences

Energie

Mise à jour du registre des bâtiments : une démarche pour une meilleure gestion énergétique à Massongex

Pour garantir une politique énergétique efficace et adaptée aux besoins de tous, il est essentiel que la commune dispose de données précises sur l'état énergétique des bâtiments.

Le registre des bâtiments et des logements (RegBL) joue un rôle crucial à cet égard. Le RegBL est une base de données fédérale qui contient des informations sur tous les bâtiments du pays. Par exemple, il indique quand un bâtiment a été construit ou rénové, ou encore quel est l'agent de chauffage utilisé.

Vous pouvez vous rendre sur le site internet www.map.geo.admin.ch pour vous rendre compte des informations contenues dans le registre. En sélectionnant la carte « RegBL », vous verrez des petits points verts apparaître sur la carte. Chacun d'entre eux correspond à un bâtiment. Vous pouvez cliquer sur un bâtiment pour en savoir davantage à son sujet (*par exemple : la maison de commune sur l'image ci-dessus*). En cliquant sur « informations supplémentaires », vous aurez accès aux données énergétiques.

En compilant les données contenues dans le RegBL, il est possible d'obtenir des statistiques au niveau de la commune. Un exemple est la part de chaque agent de chauffage par rapport au nombre total de bâtiments au niveau communal, comme le montre le graphique ci-après (données de 2018). C'est sur des statistiques de ce type que nous nous fondons ensuite pour déterminer notre politique énergétique.

Le problème auquel nous sommes confrontés est que certaines informations contenues dans le RegBL ont parfois été collectées il y a plu-



sieurs années et qu'elles sont aujourd'hui incomplètes ou inexactes dans certains cas. Il est ainsi possible que les statistiques sur lesquelles nous fondons notre politique soient biaisées, ce qui complique la mise en place d'actions pertinentes.

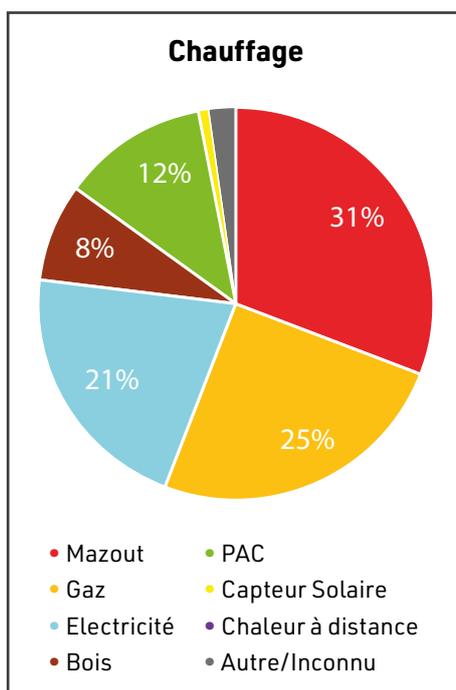
Par exemple, il est difficile pour la commune d'évaluer combien de bâtiments sont encore chauffés par des énergies non renouvelables, ou quelles sont les personnes les plus vulnérables en cas de crise éner-

gétique. Avoir des données fiables nous permettrait de mieux ajuster les programmes de subventions et de prendre des mesures adaptées à vos besoins.

Pour rectifier cela, les propriétaires de bâtiments et les administrateurs de PPE sur le territoire communal vont être invités début 2025 à remplir un court questionnaire en ligne. Celui-ci ne prendra que quelques minutes et permettra de vérifier et corriger les informations relatives à leur bâtiment. L'équipe de Conseil Énergie sera disponible pour offrir un accompagnement par téléphone ou sur rendez-vous afin de rendre ce processus aussi simple que possible.

Cette action bénéficiera à l'ensemble de la commune en permettant de bâtir un futur plus durable et résilient. Merci d'avance à tous les propriétaires et les administrateurs pour leur précieuse collaboration !

Gwenaël Richard,
conseiller communal



Convocations aux assemblées

Cahier
spécial

Municipale

L'assemblée primaire de la Municipalité est convoquée le **lundi 9 décembre 2024 à 19h00**, au 2^e étage de la salle polyvalente.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 10.06.2024
2. Indexation des taux communaux en vue du calcul de l'impôt communal sur le revenu / compensation des effets de la progression à froid
3. Dépense liée à la réfection du réseau d'égouts et d'eau claire à Daviaz et sa demande d'emprunt y relative
4. Plan financier 2025 – 2028
5. Budget 2025
6. Nomination de l'organe de révision pour la législature 2025-2028
7. Informations
8. Divers

Les documents s'y rapportant sont à disposition au guichet (durant les heures d'ouverture) ainsi que sur notre site internet www.massongex.ch

Bourgeoisiale

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le **mardi 10 décembre à 19h00**, à la salle 14 du complexe polyvalent.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 11.06.2024
2. Budget 2025
3. Nomination de l'organe de révision pour la législature 2025-2028
4. Nomination de la commission bourgeoisiale 2025-2028 conformément à l'article 51 al2 de la loi sur les communes, une commission composée de 5 bourgeois est nommée au début de la période administrative par l'assemblée bourgeoisiale. Tout bourgeois éligible peut se porter candidat en le déclarant spontanément.
5. Divers

BONNES VACANCES DE NOËL

DURANT LES FÊTES, NOS BUREAUX
SERONT FERMÉS DU 23 DÉCEMBRE
AU 6 JANVIER 2025.



En cas d'urgence uniquement : 079 443 03 81 ou 079 565 25 56

Résumé du budget 2025

Municipalité • Compte de résultat

Le compte de résultat de la Municipalité prévoit pour 2025 une marge d'autofinancement de CHF 949'999.-.

Les principaux éléments significatifs influençant ce budget sont les suivants :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - 0

Au niveau du personnel administratif (022.3010.00), le poste des finances a été augmenté dès septembre 2024 de 60% à 70% et le nombre de postes au secrétariat passe de 2.3 en 2024 à 2.6 en 2025.

Les assurances RC et construction, auparavant comptabilisées dans les services généraux (022.3134.01) ont été transférées dans les immeubles administratifs (029.3134.01).

Au niveau de la conciergerie (029.3010.01), le salaire de l'apprenti était comptabilisé jusqu'en 2024 dans le dicastère des routes avec les employés des travaux publics (615.3010.01).

ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE - 1

Le Service officiel de la Curatelle (SOC) du district de Saint-Maurice est intégré, selon convention, à la commune de Saint-Maurice. Le solde du compte est porté au bilan de la commune dans un compte de régulation permettant d'absorber les variations annuelles.

Or, depuis le changement de rémunération des curateurs, notifié aux communes fin 2019, la prise en charge par le bénéficiaire est passée de 100 à 70%. De plus, la cantonalisation des APEA (passage de 23 à 9 APEA depuis le 01.01.2023) a conduit à une nouvelle pratique qui entraîne la facturation deux ans après la mise en place des mesures. Le fonds de régulation fait appa-

raître que le service est autofinancé alors que les charges augmentent chaque année et qu'il est toujours plus difficile d'encaisser des recettes. Les communes du district sont donc appelées à couvrir ce manque à gagner. Un montant de plus de CHF 42'000.- est budgété en 2025 pour Massongex, et un montant de CHF 18'000.- est inscrit sur chacune des 8 prochaines années, afin d'assainir les pertes antérieures (122.3632.00).

FORMATION - 2

Mme Léonie Barman a cessé son activité d'enseignante de chant dans les classes primaires en août 2024 (212.3010.04), cours repris par les titulaires.

Comme toutes ces dernières années le traitement du personnel enseignant (212/213.3631.05) subit une hausse par rapport au budget 2024 et aux comptes 2023, le nombre d'élèves ainsi que la taxe d'écolage ayant augmentés. De plus, un effort de 30 millions a été consenti par l'Etat du Valais par l'entrée en vigueur d'un paquet de mesures en faveur du personnel enseignant.

SANTÉ - 4

Suite à l'adoption par le Conseil d'Etat de mesures de prévention, une modification de l'ordonnance sur la promotion de la santé et la prévention des maladies et accidents est en cours pour permettre l'extension de la prise en charge par les communes des soins dentaires conservateurs pour les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans au lieu de 16 ans. L'incidence est ainsi estimée à CHF 5'250.- supplémentaires à charge de la commune (433.3637.02).

PRÉVOYANCE SOCIALE - 5

La Commune intègre, dès 2025, le bureau régional d'information et de

coordination (BRIC) destiné aux personnes de plus de 60 ans et offrant un très large éventail de prestations sur les questions portant sur la vie à la retraite et offrant une palette de formations collectives (535.3130.42). Un montant plus important est budgété pour la crèche (545.3636.06), étant donné l'augmentation des places en nurserie, crèche et UAPE et impliquant l'augmentation de postes de travail. Après déduction de la participation cantonale (545.4631.02), la garderie laisse apparaître des coûts annuels de l'ordre de CHF 515'500.- contre CHF 490'200.- en 2024.

TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS - 6

Suite aux modifications de la Loi sur les routes, le taux de participation communal à l'entretien des routes cantonales passe dès 2025 de 30% à 25%, respectivement diminuera de 50% à 25% pour l'entretien à l'intérieur des localités, mais le budget 2025 reste tout de même plus élevé qu'en 2024 (613.3631.06).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - 7

Le Tribunal fédéral, suite à deux arrêts des 22.11.2022 et 3.04.2023, a revu le traitement en matière de TVA des couvertures de déficit au sein de services autonomes de collectivités publiques. Ces nouvelles jurisprudences ont des impacts financiers importants sous la forme de récupération de TVA. Du point de vue de la TVA, les services financés par le ménage commun doivent entreprendre une réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP). Cette question de couverture du déficit a été réexaminée pour finalement invalider la pratique administrative fédérale. Désormais, ces éléments doivent être considérés comme

neutres et n'impliqueront plus aucune correction au niveau de l'impôt préalable. Ces modifications autorisent une demande de remboursement sur les montants versés, dans le cadre du délai de prescription de 5 ans, soit depuis 2019. En 2025, un montant de CHF 140'000.- sera ainsi récupéré pour le dicastère de l'eau potable (710.3137.00) et CHF 120'000.- (720.3137.00) pour le dicastère des eaux usées.

Approvisionnement en eau - 71

Le service de l'eau potable ne reflète pas la réalité du coût du service en 2025 suite à la rétrocession expliquée ci-dessus (710.3137.00). Sans ce correctif au niveau de la REDIP, ledit service laisserait apparaître un manco de CHF 14'600.-.

Traitement des eaux usées - 72

Le nouveau règlement communal a été soumis à votre approbation lors de l'assemblée primaire du 11 décembre 2023. La modification des taxes (720.4240.05) permet l'autofinancement du service exigé par l'ordonnance sur la gestion financière des communes. Un montant de CHF 51'020 a pu être attribué exceptionnellement pour 2025 au financement spécial (720.3510.00) suite à la rétrocession du montant de la REDIP (720.3137.00).

Le montant des amortissements (720.3300.30) est bien plus élevé et est justifié par l'important investissement prévu à Daviaz pour le changement des canalisations d'égoûts.

Gestion des déchets - 73

Le budget du service montre des coûts toujours stables permettant un autofinancement après attribution d'un montant de CHF 955.- au financement spécial (730.3510.00).

Aménagement - 74

La loi de financement du projet de la 3ème correction du Rhône (LFinR3) détermine la participation des communes. La 1ère période de perception étant écoulée (2019-2024), le montant de la contribution individuelle de toutes les communes a été fixé pour la 2ème période de perception (2025-2034).

FINANCES ET IMPÔTS - 9

L'indice des prix à la consommation ayant augmenté au 30 juin 2024 de plus de 3% depuis la dernière compensation des effets de la progression à froid (2022), le conseil communal décide de suivre les recommandations cantonales et de passer l'indexation communale de 165% à 168% (baisse d'impôts de l'ordre de CHF 47'500.-). La diminution d'impôts par rapport à 2023

(910.4000.01) s'explique par le changement d'indexation de 153% à 165% en 2024. Malgré cette forte diminution, on peut cependant prévoir un impôt plus élevé que budgété pour 2024 au vu des résultats de l'exercice 2023.

La péréquation financière intercommunale pour 2025 est annoncée à CHF 925'360.-, représentant plus du 10% des revenus. Le calcul du montant octroyé par le fonds de péréquation (930.4621.10) se base sur le potentiel de ressources par habitants (total des ressources fiscales/population) en comparaison au potentiel moyen de ressources par habitant sur l'ensemble des communes valaisannes.

Les intérêts des emprunts bancaires (961.3401.01) sont plus élevés, suite à une demande d'emprunt en compte courant sur 2024 ainsi que la demande d'emprunt qui sera effectuée dans le courant de l'année 2025 pour les travaux à réaliser à Daviaz.

Avec des charges d'un montant de CHF 8'651'466.- et des revenus de CHF 8'697'890.-, le compte de résultat pour ce budget laisse apparaître des recettes pour CHF 46'424.-.

Municipalité • Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'841'400.-. Ci-après, nous vous relatons les principaux et nouveaux éléments amenant à ce montant.

Complexe polyvalent - 029.5040.02

Un audit détaillé de protection incendie du bâtiment sera effectué ainsi que, comme première étape connue de mise en conformité, le remplacement des portes principales extérieures et quelques-unes

intérieures (normes voies de fuites).

Bâtiment scolaire - 217.5040.03

Les WC du bâtiment scolaire vont être rénovés.

Mise en valeur patrimoine archéologique - 329.5290.05

Des travaux d'assainissement contre les infiltrations d'eau seront effectués sur la mosaïque romaine.

Routes cantonales - 613.5610.01

Notre participation aux travaux de

construction des routes a diminué à 25% contre 30% en 2024 mais reste bien plus élevée en 2025. A cela s'ajoute la construction d'arrêts de bus à la gare ainsi qu'à Daviaz et l'aménagement de places de stationnement à la gare (B+Rail - P+Rail).

Eclairage public - 615.5010.05

Il sera procédé au changement des bornes lumineuses sur le chemin de la Loënaz.

Daviaz – 615.5030.06 - 710.5030.06 – 720.5030.06

Ces montants concernent la mise en séparatif des conduites (eaux usées/eaux claires) dans le village de Daviaz. Les travaux sont répertoriés en quatre tronçons dont deux seront réalisés sur 2025 et deux sur 2026.

Réseau d'eau potable – 710.5030.00

Les travaux budgétés sur 2024 ont été repoussés à 2025. Il s'agit de travaux sur les chambres de réu-

nion et le réservoir de Fontany. A cela s'ajoute la réalisation du plan général d'approvisionnement en eau (PGA).

Compteurs d'eau – 710.5060.07

L'entreprise Génédis va terminer le changement des compteurs d'eau du territoire communal.

Cimetière – 771.5010.15

Un réaménagement des allées du cimetière est prévu.

PAZ – 790.5290.02

Un montant est encore prévu pour finaliser les demandes des différents services de l'Etat, suite à notre demande de préavis sur le plan d'affectation de zones (PAZ)/ règlement communal des constructions et des zones (RCCZ). Il pourra ensuite être mis à l'enquête publique.

Municipalité • Evolution des engagements et de la fortune

L'exercice boucle avec un excédent de revenus de CHF 46'424.- et une fortune nette de CHF 10'155'668.-. Les engagements envers les capitaux de tiers passent de CHF 10'984'722.- en 2025 à CHF 12'178'792.- en 2028, expliqués par de nouveaux emprunts.

Les comptes indicateurs démontrent que le **taux d'endettement net** de la commune en 2025 est bon mais augmente assez fortement selon nos prévisions d'ici à 2028.

1. Taux d'endettement net		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dettes nettes I	CHF	1'797'124.48	1'555'623.48	2'447'024.48	3'010'664.48	2'630'504.48	3'641'094.48
Revenus fiscaux	CHF	5'525'053.76	5'307'700.00	5'511'360.00	5'561'360.00	5'661'360.00	5'711'360.00
		32.53%	29.31%	44.40%	54.14%	46.46%	63.75%

Valeurs indicatives : < 100% = bon | 100% - 150% = suffisant | > 150% = mauvais

La commune finance ses investissements par ses propres moyens à hauteur de 51.59% en 2025 sans avoir recours à l'emprunt. Un emprunt de CHF 1'200'000.- sera contracté pour les travaux de la mise en séparatif à Daviaz.

2. Degré d'autofinancement		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Autofinancement	CHF	610'133.21	762'966.00	949'999.00	762'360.00	806'660.00	820'910.00
Investissements nets	CHF	1'536'972.50	521'465.00	1'841'400.00	1'500'000.00	570'000.00	1'950'000.00
		39.70%	146.31%	51.59%	50.82%	141.52%	42.10%

Valeurs indicatives : > 100% = haute conjoncture | 80 - 100% = cas normal | 50 - 80% = récession

La part du revenu communal absorbée par les **charges d'intérêts** est toujours négative en 2025 et se situe à 0.96% en 2028, ce qui est considéré comme bon.

3. Part des charges d'intérêts		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Charges d'intérêts nets	CHF	-32'855.20	-20'549.00	-6'803.00	40'000.00	40'000.00	85'000.00
Revenus courants	CHF	8'024'974.79	8'209'153.00	8'549'953.00	8'726'360.00	8'804'860.00	8'889'860.00
		-0.41%	-0.25%	-0.08%	0.46%	0.45%	0.96%

Valeurs indicatives : 0% - 4% = bon | 4% - 9% = suffisant | > 9% = mauvais

L'indicateur suivant permet de savoir si le niveau de la **dette** est raisonnable par rapport aux revenus dégagés. On remarque que l'indice est encore considéré comme moyen jusqu'en 2028.

4. Dette brute par rapport aux revenus		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dette brute	CHF	9'076'042.71	8'834'541.71	9'725'942.71	10'289'582.71	9'909'422.71	10'920'012.71
Revenus courants	CHF	8'024'974.79	8'209'153.00	8'549'953.00	8'726'360.00	8'804'860.00	8'889'860.00
		113.10%	107.62%	113.75%	117.91%	112.54%	122.84%

Valeurs indicatives : < 50% = très bon | 50 - 100% = bon | 100 - 150% = moyen | 150 - 200% = mauvais | > 200% = critique

L'indicateur suivant renseigne sur l'**effort d'investissement** déployé.

5. Proportion des investissements		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Investissements bruts	CHF	1'823'967.85	897'585.00	1'997'250.00	1'550'000.00	850'000.00	4'150'000.00
Dépenses totales	CHF	9'082'772.40	8'336'622.00	9'597'204.00	9'340'000.00	8'704'700.00	12'100'450.00
		20.08%	10.77%	20.81%	16.60%	9.76%	34.30%

Valeurs indicatives : < 10% = eff. d'inv. faible | 10 - 20% = eff. d'inv. moyen | 20 - 30% = eff. d'inv. élevé | > 30% = eff. d'inv. très élevé

On remarque avec cet indicateur les charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes que la part des revenus courants absorbés par le **service de la dette** est considérée comme acceptable jusqu'en 2028.

6. Part du service de la dette		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Service de la dette	CHF	884'030.65	772'511.00	844'797.00	1'000'000.00	1'060'000.00	1'245'000.00
Revenus courants	CHF	8'024'974.79	8'209'153.00	8'549'953.00	8'726'360.00	8'804'860.00	8'889'860.00
		11.02%	9.41%	9.88%	11.46%	12.04%	14%

Valeurs indicatives : < 5% = charge faible | 5 - 15% = charge acceptable | > 15% = charge forte

La dette nette devrait davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

7. Dette net 1 par habitant		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Dette nette I	CHF	1'797'124.48	1'555'623.48	2'447'024.48	3'010'664.48	2'630'504.48	3'641'094.48
Population résidente permanente	CHF	1'984	2'044	2'180	2'200	2'300	2'330
		906	761	1'122	1'368	1'144	1 563

Valeurs indicatives : < 0 CHF = patrimoine net | 0 - 1'000 CHF = endet. faible | 1'001 - 2'500 CHF = endet. moyen
2'501 - 5'000 CHF = endet. important | > 5'000 CHF = endet. très important

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements. On peut constater que la marge d'autofinancement est trop basse ces prochaines années et devrait se situer à CHF 1'000'000.- voire CHF 1'200'000.- afin d'améliorer ce **taux d'autofinancement**.

8. Taux d'autofinancement		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Autofinancement	CHF	610'133.21	762'966.00	949'999.00	762'360.00	806'660.00	820'910.00
Revenus courants	CHF	8'024'974.79	8'209'153.00	8'549'953.00	8'726'360.00	8'804'860.00	8'889'860.00
		7.60%	9.29%	11.11%	8.74%	9.16%	9.23%

Valeurs indicatives : > 20% = bon | 10 - 20% = moyen | < 10% = mauvais

Les budgets d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 7 novembre 2024 puis par le Conseil municipal le 18 novembre 2024.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détails sur le budget 2025 qui, on vous le rappelle, est soumis à votre approbation.

L'Administration communale/19.11.24
Sylviane Coquoz *Céline Morisod*
Présidente *Responsable*
des finances

Budget de fonctionnement

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2023		BUDGET 2024		BUDGET 2025	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	1'008'008.46	50'913.60 957'094.86	956'474	16'050 940'424	987'927	17'200 970'727
1	Ordre, sécurité publics, défense	404'905.05	88'499.71 316'405.34	443'660	89'100 354'560	480'855	107'850 373'005
2	Formation	1'897'712.11	56'504.05 1'841'208.06	1'940'130	49'250 1'890'880	2'108'047	51'530 2'056'517
3	Culture, sport et loisirs, église	374'271.25	21'934.05 352'337.20	361'990	16'350 345'640	358'290	21'050 337'240
4	Santé	406'542.40	406'542.40	391'060	391'060	432'146	432'146
5	Prévoyance sociale	1'445'927.59	522'946.45 922'981.14	1'683'648	628'990 1'054'658	1'766'482	641'373 1'125'109
6	Trafic et télécommunications	1'090'126.45	33'577.15 1'056'549.30	986'740	10'015 976'725	982'104	11'515 970'589
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'330'532.48	641'685.65 688'846.83	1'261'470	958'950 302'520	1'123'768	956'800 166'968
8	Economie publique	121'605.05 101'954.81	223'559.86	143'645 80'255	223'900	122'740 81'160	203'900
9	Finances et Impôts	346'601.86 6'153'163.96	6'499'765.82	210'561 6'129'138	6'339'699	289'107 6'397'565	6'686'672
TOTAL		8'426'232.70	8'139'386.34 286'846.36	8'379'378	8'332'304 47'074	8'651'466 46'424	8'697'890

Budget d'investissement

RÉCAPITULATION Avec crédits complémentaires		COMPTES 2023		BUDGET 2024		BUDGET 2025	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	315'617.60	1'000.00 314'617.60	72'800	1'000 71'800	70'150	1'000 69'150
2	Formation					40'000	40'000
3	Culture, sport et loisirs, église	10'813.10 17'226.90	28'040.00	15'000 13'000	28'000	30'000	28'000 2'000
6	Trafic et télécommunications	471'534.15	24'114.00 447'420.15	344'700	171'500 173'200	320'000	50'000 270'000
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'000'103.00	233'841.35 766'261.65	365'085	175'620 189'465	1'537'100	76'850 1'460'250
8	Economie publique	25'900.00	25'900.00	100'000	100'000		
TOTAL		1'823'967.85	286'995.35 1'536'972.50	897'585	376'120 521'465	1'997'250	155'850 1'841'400

Aperçu du compte de résultats et investissements

Compte de résultats

		COMPTE 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	7'509'346.85	7'562'188.00	7'747'891.00
Revenus financiers	+ CHF	8'119'480.06	8'325'154.00	8'697'890.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	610'133.21	762'966.00	949'999.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	610'133.21	762'966.00	949'999.00
Amortissements planifiés	- CHF	916'885.85	793'060.00	851'600.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	24'130.00	51'975.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	19'906.28	7'150.00	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	286'846.36	47'074.00	-
Excédent de revenus	= CHF	-	-	46'424.00

Compte des investissements

		COMPTE 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
Dépenses	+ CHF	1'823'967.85	897'585.00	1'997'250.00
Recettes	- CHF	286'995.35	376'120.00	155'850.00
Investissements nets	= CHF	1'536'972.50	521'465.00	1'841'400.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

		COMPTE 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	610'133.21	762'966.00	949'999.00
Investissements nets	- CHF	1'536'972.50	521'465.00	1'841'400.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	926'839.29	-	891'401.00
Excédent de financement	= CHF	-	241'501.00	-

Le détail du budget 2025 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch ainsi qu'au bureau communal.

Manifestations 2024 - 2025



LOTOS

Terre des Hommes	02.02.2025
Centre missionnaire	23.02.2025
FC Massongex	16.03.2025
École de musique	23.03.2025
SC Cime de l'Est	06.04.2025
Paroisse	13.04.2025

SOIRÉES

Fanfare Écho de Châtillon, concert annuel	25.01.2025
Concert de la Choral de Massongex, église	27.04.2025

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Auto-Moto-Club - Vérossaz	13.12.2024
Club des 100 - FC Massongex	02.05.2025
FC Massongex	17.06.2025

CAMPS

SC Cime de l'Est	26 au 29.12.2024
Passeport vacances et Pass'Ados	22 au 24.07.2025

SOUPERS

FC Massongex, souper de soutien	08.02.2025
FC Massongex, souper club des 100	02.05.2025

FÊTES RELIGIEUSES - PAROISSE

Fête du Pardon - Vérossaz	22.03.2025
1 ^{re} Communion - Massongex	25.05.2025
Fête de Fatima	17.05.2025
Fête patronale	08.06.2025
Fête-Dieu	19.06.2025

MANIFESTATIONS ET DIVERS

Marché de l'Avent	07-08.12.2024
Noël des Aînés	14.12.2024
Noël ensemble	24.12.2024
Apéritif du nouvel an	01.01.2025
Carnagouille, cortège et concours de masques Valerette Altiski	04.03.2025
Ecole de Musique, évaluation des élèves	08.03.2025
SC Cime de l'Est, concours interne	15.03.2025
FSG La Loënaz, tournoi villageois de Volley	11.04.2025
Marché de Pâques	19.04.2025
Fanfare Écho de Châtillon, concert de Printemps	03.05.2025
Audition École de Musique	21.05.2025
Pass'Séniors	04.06.2025
La Fugue Chablaisienne	15.06.2025
Fête de clôture des écoles	18.06.2025

ASSEMBLÉES PRIMAIRES

Commune	09.12.2024 / 16.06.2025
Bourgeoisie	10.12.2024 / 17.06.2025

CALENDRIER DES VINS CHAUDS DE L'AVENT

19H - 21H

Venez nombreux partager
le verre de l'amitié

(Programme disponible sur www.massongex.ch)

Les « Mots de Dominique »

AUX ENVIRONS DE MASSONGEX

				H	A	U	T	E	C	I	M	E		
C		S	C	I	M	E	D	E	L	E	S	T	D	S
H	T	T		R	V				E		D		E	F
A		G	D	O		E		E	C		E	M	N	O
M	E	I	E	C	R		L		O	C	N	O	T	R
O	P	O	N	H			D	A	R	A	T	S	S	T
S	E	D	T	E	J	E	E		N	T	D	S	D	E
S	R	G	B	R	U	T	N	V	E	H	E	E	E	R
A	O	R	L	S	M	T	T	C	T	E	V	T	M	E
I	N	A	A	D	E	E	D	O	T	D	A	T	O	S
R	O	M	N	E	L	R	U	R	E	R	L	E	R	S
E		M	C	N	L	E	M	B	S	A	E	S	C	E
E		O	H	A	E	L	I	E		L	R	A	L	
I		N	E	Y	S	A	D	A		E	E		E	
		T		E		V	I	U		S			S	

Mots à trouvés

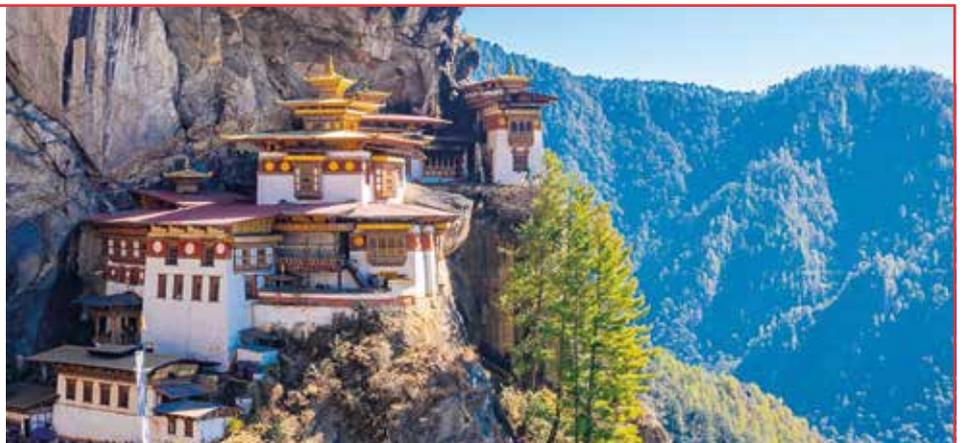
CATHEDRALE, CIMEDELEST, CORNETTES, DENTDEVALERE, DENTDEMORCLES, FORTERESSE, HAUTECIME, MOSSETTES, DOIGTS, VELAN, CHAMOSSAIRE, CORBEAU, DENTBLANCHE, DENTDUMIDI, EPERON, GRAMMONT, JUMELLES, ROCHERSDENAYE, VALERETTE.

Réponse: du côté de Morgins 12 lettres.

Insolite

Il existe un seul pays au monde qui ne dispose pas de feux de signalisation. La circulation est gérée par des policiers.

Le Bhoutan



ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet

Lundi : 15h00 - 18h00

Mardi et jeudi : 15h00 - 17h00

Mercredi : fermé

Vendredi : 9h00 - 11h00

Permanence téléphonique

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 15h00

Mercredi : fermé

024 471 37 12 - info@massongex.ch